

POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET Tél: 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire *Tél : 04.77.92.28.75*

PV N° 29 DU SAMEDI 22/03/2025

Réunion du 17 mars 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79 Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

Les rencontres annulées des 15 et 16 mars se joueront les 29 et 30 mars 2025.

NOTE AUX CLUBS COUPE VALEYRE/LEGER

Les 8^{ème} de finale de la coupe Valeyre/Léger prévus le week-end des 29 et 30 mars, sont annulés et reportés au lundi 21 avril. De ce fait, les ¼ de finale sont reportés au jeudi 1^{er} mai. Tous les clubs qualifiés sont priés d'en prendre bonne note.

COURRIERS RECUS

Villars : demande d'avancer la rencontre en D2 Poule B du 6 avril : en attente de l'accord du club adverse.

Asa. Chambon : changement de terrain et d'horaire en D3 Poule D pour le 23 mars.

Ecotay Moingt : demande de renseignement pour la rencontre en D1 du 11 mai : répondu par téléphone.

Bonson St Cyprien: accord pour le changement de terrain en D3 Poule D du 16 mars.

Urfé: modification de terrain à compter de ce jour, en D5 Poule C: stade municipal de Champoly.

Sorbiers La Talaudiere : changement d'horaire et de terrain en D1 pour le 23 mars.

Feurs : refus de décaler l'horaire en D2 Poule B pour le 22 mars. Crémeaux : c'est bien votre équipe 1 qui joue la coupe Valeyre/Léger.

Bellegarde en Forez : changement de terrain en D4 Poule D pour le 16 mars.

Hautes Chaumes: modification de terrain en D4 Poule D et D5 Poule C, à compter du 23 mars inclus: stade des Bauches, à St Bonnet la Courresu

le Courreau.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32ème de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).